

CANAL RH

Le temps de travail

à 1 607 heures

Mardi 2 février 2021



La durée annuelle du travail : 1 607 heures

Nombre de jours dans l'année	365 jours
Nombre de jours non travaillés	
• Repos hebdomadaire	104 jours
• Congés annuels	25 jours
• Jours fériés	8 jours
Reste	228 jours

228 jours x 7 h = 1 596 h arrondi à 1 600 h
Auxquels on ajoute la journée de solidarité
Soit 1 600 + 7 = 1 607 heures



La journée de solidarité

Travail d'un jour
férié précédemment
chômé autre que le
1er mai

OU

Travail d'un jour
d'ARTT

OU

Travail de 7h non
travaillées
précédemment à
l'exclusion des jours
de congé annuel



Les jours de fractionnement





Les autres congés dépourvus de base légale

Les jours pour
cessation
d'activité au
titre de la
retraite

Les jours de
médaille

Les jours de
congés
exceptionnels
liés à
l'ancienneté

Les jours de
congés liés à la
saison

Les journées
« mobiles »

Les journées du
maire, de la
femme

Les jours d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT)

35h

228 x 7h = arrondi à 1600h +
journée de solidarité

Durée de travail annuelle
1 607h



39h

228 x 7h48 = 1 779h
+ journée de solidarité
+ **23 RTT** soit 179 h

Durée de travail annuelle
1 607h

Les étapes du projet

Etat des lieux

Recensement
par direction

Animation de
groupes de
travail

Mise en
œuvre et
évaluation

Dialogue social et concertation

- Analyse de l'écart global à la réglementation
 - Arbitrage politique sur des scénarios
- Mise en place d'un groupe projet
- **Présentation dans le cadre du dialogue social**

- **Diffusion de l'état des lieux/ sensibilisation des encadrants et des agents**
- Recensement des horaires et contraintes
- Identification de thématiques à poursuivre

- **Présentation des groupes dans le cadre du dialogue social**
- **Conduite des groupes**
Arbitrage par le comité de pilotage
- **Restitution aux agents**

- **Présentation en comité technique**
 - Vote de la délibération
- **Information aux agents**
 - Bilan et évaluation

Les types de stratégie

Jouer carte
sur table

Négociateur
sujet par
sujet

Négociateur
global

Les leviers de négociation

Lié au temps de travail

- Requalification des jours de congés extra-légaux en RTT
- Augmentation de la durée hebdomadaire
- Assouplissement dans l'organisation du temps de travail : horaires variables, télétravail

Lié à d'autres sujets RH

- Compensation via une augmentation du RI
- Attribution de jours de formation
- Amélioration des conditions de travail
- Augmentation de l'offre en terme d'action sociale ou de protection sociale

Les points de vigilance

Fiabiliser le calcul
de la durée
annuelle

Limiter le nombre
de cycles de travail

Communiquer sur
le sens de la
démarche

Associer et
concerter tout au
long de la
démarche